



PB/EM – N° 2023/083

REÇU EN PREFECTURE

Le 08/12/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-069-216901009-20231205-2023_083-DE

**VILLE D'IRIGNY
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 5 DECEMBRE 2023

Publiée sur le site internet de la Commune le : 12 décembre 2023

Date de la convocation du Conseil Municipal : 29 novembre 2023

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice au jour de la séance : 29

Nombre de Conseillers Municipaux présents : 22

Nombre de Conseillers Municipaux votants : 29

Présidente : Madame Blandine FREYER

Secrétaire de séance : Madame Isabelle CITTADINO

Membres présents à la séance : MMES et MM. FREYER – CITTADINO MAZOUZI – MERCIER – BILLAUD – DARCY – VERD – FAVRE - BOSGIRAUD da PASSANO - BERMOND – EMERY – BENATMANE - SABRAN-LACROIX GAREL - BAILLY – MOCHET - RANCHIN - ALLARD-BRETON - SANLAVILLE DIGIER - BARTHELEMY –

Membres absents excusés : Mme TABERLET : pouvoir remis à Mme MERCIER – Mme MERLE : pouvoir remis à Mme BILLAUD Mme TEOLI : pouvoir remis à Mme FAVRE – M. MARCHETTI : pouvoir remis à Mme SANLAVILLE – M. OUANICH : pouvoir remis à Mme BARTHELEMY M. JACQUET : pouvoir remis à M. VERD – Mme VERILHAC : pouvoir remis à Mme FREYER -

Objet : Approbation de la décision budgétaire modificative n°3 du Budget Principal – Exercice 2023

Le projet de Décision Modificative n° 3 au Budget Principal a pour but de prévoir les ajustements des crédits nécessaires au vu de l'avancée des projets et des notifications reçues.

Je vous propose d'approuver la Décision Modificative n°3 telle que présentée ci-jointe.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MÉTROPOLE DE LYON
VILLE D'IRIGNY
7 AV. DE BEZANGE
CS 80002
69540 IRIGNY

TÉL. 04 72 30 50 50
FAX 04 72 30 50 59

Toute correspondance doit être adressée à Monsieur le Maire sans indication de nom

www.irigny.fr
e-mail : mairie@irigny.fr

325

En conséquence, Mesdames, Messieurs, je vous serais obligée de bien vouloir étudier cette proposition et, si celle-ci recueille votre agrément, de prendre une délibération dans les termes suivants :

LE CONSEIL MUNICIPAL

SUR PROPOSITION DU MAIRE

APRES AVIS DE LA COMMISSION URBANISME, ECOLOGIE URBAINE, ECONOMIES D'ENERGIE, ECLAIRAGE PUBLIC ET GESTION FINANCIERE

APRES EN AVOIR DELIBERE

PAR 23 VOIX POUR ET 6 ABSTENTIONS

APPROUVE la décision budgétaire modificative n°3 au Budget Principal - Exercice 2023, telle qu'annexée à la présente délibération, qui s'équilibre comme suit :

Section	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	248 365,00 €	248 365,00 €
Investissement	222 365,00 €	222 365,00 €

DIT que le vote intervient au niveau des chapitres globalisés ou non pour la section de fonctionnement et au niveau soit des chapitres "opérations" soit des différents chapitres globalisés ou non pour les opérations non affectées concernant la section d'investissement.

EXERCICE 2023 - BUDGET PRINCIPAL - DM n° 3

CHAPITRES	LIBELLES	ARTICLE	FONCTIONS	Prévisionnel 2023 (BP + BS (DM 1) + DM 2)		DM n° 3		Budget après DM	
				Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
SECTION DE FONCTIONNEMENT									
023	Virement à la section d'investissement	023 "Virement à la section d'investissement"	01 "Opérations non ventilables"	3 552 031,15 €		222 365,00 €		3 774 396,15 €	
65	Autres charges de gestion courante	65738 "Autres organismes publics"	212 "Ecoles primaires"	15 000,00 €		15 000,00 €		30 000,00 €	
67	Charges exceptionnelles	673 "Titres annulés (sur exercices antérieurs)"	01 "Opérations non ventilables"	4 150,00 €		8 000,00 €		12 150,00 €	
014	Atténuations de produits	739223 "Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales"	01 "Opérations non ventilables"	132 300,00 €		3 000,00 €		135 300,00 €	
73	Dotations, fonds divers et réserves	73111 "Impôts directs locaux"	01 "Opérations non ventilables"		4 920 000,00 €		288 000,00 €		5 208 000,00 €
73	Dotations, fonds divers et réserves	7381 "Taxe additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de publicité foncière"	01 "Opérations non ventilables"		515 000,00 €		60 000,00 €		455 000,00 €
74	Dotations, subventions et participations	7411 "Dotation forfaitaire"	01 "Opérations non ventilables"		- €		5 445,00 €		5 445,00 €
74	Dotations, subventions et participations	74121 "Dotation de solidarité rurale"	01 "Opérations non ventilables"		89 000,00 €		14 920,00 €		103 920,00 €
TOTAL DE LA DM SECTION DE FONCTIONNEMENT						248 365,00 €		248 365,00 €	

99_DE-069-216901009-20231205-2023_083-DE

CHAPITRES	LIBELLES	ARTICLE	FONCTIONS	Prévisionnel 2023 (BP + BS (DM 1) + DM 2)		DM n° 3		Budget après DM	
				Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
SECTION D'INVESTISSEMENT									
20	Immobilisations corporelles	2031 "Frais d'études"	020 "Administration générale"	10 700,00 €		46 000,00 €		56 700,00 €	
20	Immobilisations corporelles	2031 "Frais d'études"	413 "Piscines"	6 000,00 €		10 000,00 €		16 000,00 €	
20	Immobilisations corporelles	2031 "Frais d'études"	72 "Aide au secteur locatif"	- €		14 000,00 €		14 000,00 €	
20	Immobilisations incorporelles	2051 "Concessions et droits similaires"	020 "Administration générale"	19 960,00 €		5 000,00 €		24 960,00 €	
21	Immobilisations corporelles	2111 "Terrains"	01 "Opérations non ventilables"	563 245,76 €		-		258 410,76 €	
21	Immobilisations corporelles	2128 "Autres agencements et aménagements de terrain"	412 "Stades"	400 000,00 €		400 000,00 €		800 000,00 €	
21	Immobilisations corporelles	21318 "Constructions autres bâtiments publics"	01 "Opérations non ventilables"	45 000,00 €		-		10 000,00 €	
21	Immobilisations corporelles	2158 "Autres installations, matériel et outillage techniques"	020 "Administration générale"	- €		35 000,00 €		35 000,00 €	
21	Immobilisations corporelles	2158 "Autres installations, matériel et outillage techniques"	413 "Piscines"	50 000,00 €		10 000,00 €		40 000,00 €	

CHAPITRES	LIBELLES	ARTICLE	FONCTIONS	Prévisionnel 2023 (BP + BS (DM 1) + DM 2)		DM n° 3		Budget après DM	
				Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
21	Immobilisations corporelles	2183 "Matériel de bureau et matériel informatique"	112 "Police municipale"	24 300,00 €		6 700,00 €		31 000,00 €	
21	Immobilisations corporelles	2183 "Matériel de bureau et matériel informatique"	61 "Services en faveur des personnes âgées"	- €		7 600,00 €		7 600,00 €	
21	Immobilisations corporelles	2184 "Mobilier"	33 "Action culturelle"	- €		5 500,00 €		5 500,00 €	
21	Immobilisations corporelles	2184 "Mobilier"	61 "Services en faveur des personnes âgées"	- €		42 400,00 €		42 400,00 €	
021	Virement de la section de fonctionnement	021 "Virement de la section de fonctionnement"	01 "Opérations non ventilables"		- €				222 365,00 €
TOTAL DE LA DM SECTION D'INVESTISSEMENT						222 365,00 €		222 365,00 €	